

Pour en savoir plus, contactez
le siège de votre Cap emploi le plus
proche : www.agefiph.fr/Annuaire

CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



**Avec Cap emploi, mettez toutes
les chances de votre côté**



Création graphique : Atelier Marge Design | Imprimé sur papier certifié FSC™ FC00-c0c-000050

Cap emploi, des missions au service de l'emploi des personnes handicapées



► Les Cap emploi pilotés par l'État, l'Agefiph*, le FIPHFP** et Pôle emploi ont pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs.

► Leurs expertises permettent d'évaluer la situation de handicap et d'identifier les moyens de compensation à mettre en œuvre.

*Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées.

** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Personnes handicapées en recherche d'emploi ou en activité



Avec le soutien du conseiller Cap emploi, vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet professionnel.

► **Faciliter la recherche d'emploi**: identifier ses compétences, rédiger un CV et une lettre de motivations, sélectionner des offres, entrer en relation avec l'employeur, intégrer l'entreprise, identifier les moyens de compensation pour adapter la situation de travail ...

► **Bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel**, notamment dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle (CEP) issu de la loi du 5 mars 2014.

► **Trouver des solutions adaptées pour conserver son activité en tenant compte de votre état de santé**: recherche et mise en œuvre d'une solution pour conserver son emploi en lien avec le médecin du travail et l'employeur ou envisager une reconversion professionnelle.

► **Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp en lien avec le handicap** en complément des dispositifs emploi, formation, santé au travail ouverts à tous.

Employeurs privés et publics



Le conseiller Cap emploi vous accompagne pour recruter et maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

► **Recruter une personne en situation de handicap**: analyse du poste (compétences et contraintes associées), proposition de candidats, évaluation des besoins d'adaptation de la situation de travail et intégration du collaborateur.

► **Maintenir dans l'emploi un collaborateur dont l'état de santé pose des difficultés dans l'exercice de son activité professionnelle**: recherche et mise en œuvre d'une solution en lien avec le médecin du travail.

► **Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp** en lien avec le handicap et en complément des dispositifs emploi/formation/santé au travail ouverts à tous.